

OMPI/GEO/BEY/05/1
ORIGINAL : français
DATE : janvier 2005



LA RÉPUBLIQUE LIBANAISE



ORGANISATION MONDIALE DE LA
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

SEMINAIRE NATIONAL DE L'OMPI SUR LES INDICATIONS GEOGRAPHIQUES

organisé par
l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI)

en coopération avec
le Ministère de l'économie et du commerce

Beyrouth, 23-24 mai 2005

PROGRAMME

établi par le Bureau international de l'OMPI

Lundi 23 mai 2005

- 9 h 00 – 9 h 30 Enregistrement des participants
- 9 h 30 – 10 h 00 CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
- Allocutions de bienvenue prononcées par :
- Le représentant du Gouvernement de la République libanaise
- Le représentant du Directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI), Genève
- 10 h 00 – 10 h 15 Pause café
- 10 h 15 – 11 h 00 Le cadre juridique international de la protection des indications géographiques : les traités de l'OMPI et l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC)
- Conférencier : M. Vincent Carré, attaché (propriété intellectuelle), Mission économique, Ambassade de France, Beyrouth
- 11 h 00 – 11 h 45 Problématique de la protection des indications géographiques et les initiatives récentes de l'OMPI et de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)
- Conférencier : M. Nuno Pires de Carvalho, directeur-conseiller par intérim, Législation de la propriété industrielle pour le développement, Département du développement économique (droit de la propriété intellectuelle)
- 11 h 45 – 12 h 00 Discussions
- 12 h 00 – 12 h 45 Exemples de jurisprudence dans le domaine de la protection des indications géographiques
- Conférencier : M. Nuno Pires de Carvalho
- 12 h 45 – 13 h 30 L'importance économique et sociale de la protection des indications géographiques
- Conférencier : M. Frédéric Brand, Président de l'Association suisse pour la promotion des AOC-IGP, Lausanne
- 13 h 30 – 14 h 15 Le rôle des indications géographiques dans le développement rural et la lutte contre la pauvreté.
- Conférencier : Conférencier local

Mardi 24 mai 2005

- 9h 00 – 9 h 45 L'utilisation des indications géographiques dans la stratégie de commercialisation collective
Conférencier : M. Frédéric Brand
- 9 h 45 – 10 h 30 Le cadre juridique de la protection des indications géographiques au Liban
Conférencier : Conférencier local
- 10 h 30 – 10 h 45 Discussions
- 10 h 45 – 11 h 00 Pause-café
- 11 h 00 – 11 h 45 Politique des entreprises en matière de création, gestion, promotion et protection des indications géographiques
Conférencier : M. Frédéric Brand
- 11 h 45 – 12 h 30 La protection des indications géographiques au Liban : Point de vue des producteurs et exportateurs
Conférenciers : Conférenciers locaux
- 12 h 30 – 13 h 15 Le projet de l'Association européenne de libre-échange (AELE) avec le Liban
Conférencier : Conférencier local
- 13 h 15 – 13 h 45 La protection des indications géographiques comme moyen de protection des savoirs traditionnels : expériences internationales
Conférencier : M. Nuno Pires de Carvalho
- 13 h 45 – 14 h 00 CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

[Fin du document]